

Genre du véhicule Machine de travail agricole		Marque de fabrication HENRI MARTIN		Type UNI - Moto-Treuil		Modèle années 1958	Bordereau-typé n° 2' 6 1 4
Caractéristiques Véhicule à 3 roues (roue avant directrice) avec moteur et treuil amovible et petit pont de charge à l'arrière							
		Carburant essence		Nombre de cylindres		1	
Constructeur du châssis		Henri MARTIN, Constructeur, PERROY - Rolle (VD) CH					
N° du châssis frappé		à l'avant, à gauche, s/rebord plateforme et s/plaquette constructeur					
N° du moteur frappé		à l'avant, à droite, s/carter moteur, sous cylindre et s/plaquette constr.					
Type du moteur		"D.2" M P - 1 cyl. 6 CV.					
Position du mot. Entre axes		Frein-moteur		-			
Cylindrée 293 cm³		Frein de remorque		-		Dimensions ext. en mm	
Temps 4		Transmission		mécanique		Treuil AMOVIBLE amovible	
Refroidissement air (turbine)		Nombre vit. avant		3		Crochet de rem. à broche	
Entraînement s/roues AR *		Vitesse en 1 ^{re}		3 km/h		Voie avant -	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir.		20 km/h **)		Voie arrière 850	
Nombre de pneus 3		Bloquage différentiel		-		Diam. de braq. 4.10/3.80 m	
Frein à pied		mécanique, s/tambour à pinces, s/essieu AR, agissant sur les 2 roues AR *)					
Frein à main		mécanique, s/tambour à pinces, s/essieu AR, agissant sur les 2 roues AR *)					
Poids	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.	Dimensions Int. en mm pont
A vide	97	205	302	Dimension	4.00 - 8	(16 x 4)	Longueur 700
Charge utile	22	253	275	Charge pneu	250	250	Largueur 1'000
Total	119	458	577	-	-	-	Hauteur -
Garantie de fabr.	-	-	600	-	-	-	Hauteur ridelles -
Poids max. garanti pr. train routier		1'000		Nombre de portes		-	
Direction: MACHIN		par guidon semi-oblique		Marque du moteur		UNIVERSAL	
Alésage		72		Course		72	
						C. V. frein 6 DIN	
						C. V. impôts 1,493	
Forme de la carrosserie machine trav. agricole (siège = coffre à matériel, moto-treuil amovible et pont)							
Nombre de places: total		1		(avant 1 milieu - arr. -)		Places debout -	
Siège arrière		-		Side-car		-	

Phares: marque	--	Indicateurs de direction	--
Feux de croisement	--		
Feux de position	--	Essuie-glace	--
Phare brouillard	--	Avertisseur	1/ cornette à son grave
Feux arrière	--	Rétroviseur	--
Rélecteurs 1/ à gauche à l'AR (rgo.) Ø 50 mm ***)		Indicateur de vitesse	--
Frein stop	--	Figurine de radiateur	--
Eclairage n° de contrôle	--		
Phare marche arrière	--		
Équipement électrique		6 Volts	
Mesure du bruit	80 dB	à 3'000 t/min.	+))

Observations et exceptions

- *) Transmission/freins: La seconde roue arrière peut être déverrouillée par une goupille. Dans l'intérêt de la sécurité, ce déverrouillage doit être supprimé, à moins qu'il ne soit monté un dispositif de freinage agissant sur la roue ainsi libérée.
- **) Vitesse maximale: La vitesse maximale du véhicule ne doit en aucun cas dépasser 20 km/h. - A contrôler lors de l'expertise d'immatriculation.
- ***) Rélecteurs: Le véhicule doit être équipé de 2 catadioptres blancs à l'avant et de 2 catadioptres rouges à l'arrière d'un diamètre minimum de 50 mm.
- +) Disposition de l'échappement: Echappement formé par pot cylindrique à l'arrière du cylindre à gauche, avec sortie latérale pincée.